

dés son accession au pouvoir en 1953, la crise polonaise et l'insurrection de Budapest en 1956 (qui illustrent aussi les lignes 15-16). Malgré tout Khrouchtchev estime que la coexistence pacifique est un bénéfice de tout le monde et que les deux systèmes existaient en respectant leurs différences mutuelles.

La paix au bénéfice de tout le monde (L22 – 23- 24 - 25)

Evoquer : la 2^e crise de Berlin, insister sur l'ultimatum envoyé par les soviétiques aux occidentaux sur le statut de Berlin comme contre exemple.

(Conclusion)

Texte relativement long (27 lignes), assez cohérent néanmoins malgré les parties tronquées.

Grand intérêt historique car émanant d'un homme témoin des faits qu'il évoque et même protagoniste des événements au plus haut niveau. Seulement le parti pris semble flagrant et par moment la subjectivité transparaît assez nettement.

La portée historique est grande car malgré quelques crises graves qui ont émaillé la période qui a suivi ces événements, cet appel de Khrouchtchev à la coexistence pacifique a ouvert une longue période de détente et a pu désamorcer peut être une guerre nucléaire

Introduction

Après la 2^e Guerre Mondiale, le mouvement d'émancipation s'accélère en Afrique Noire. Il se fait dans l'ensemble, dans la non violence. Les mouvements nationalistes ont choisi la décolonisation passive. C'est le cas au Sénégal sous la conduite de grandes figures comme Lamine Guèye, Léopold S. Senghor, Mamadou Dia...

Développement

1. La loi – cadre ou l'autonomie (1956-1957)

A partir de 1956, le processus de décolonisation s'accélère. En plus des facteurs politiques internes comme le grand succès aux élections législatives de 1956 des partis africains comme le BDS et le RDA, la démarcation des syndicats africains de ceux de la métropole ; sur le plan international, la situation était très favorable : les guerres de libérations d'Indochine (bataille de Dien Bien Phu de 1953-1954) et d'Algérie, l'indépendance du Maroc et de la Tunisie se conjuguent avec les effets de la conférence de Bandoeng de 1955 pour encourager les africains dans leur lutte contre le système colonial. Pour ne être pris de cours par les événements le Ministre de la France d'Outre-Mer (FOM) Gaston Defferre décide d'agir. Il élabore avec le Ministre délégué Houphouët Boigny, la loi cadre qui sera votée le 23 juin 1956. Etape décisive dans la voie de l'indépendance, la loi cadre instaure le suffrage universel et donne à chaque territoire une assemblée territoriale qui vote les lois exécutoires sur des questions strictement locales ; un conseil de gouvernement émanant de l'assemblée territoriale chargé de conduire les affaires du pays. On assiste à une évolution de fait vers le « self government » anglais c'est-à-dire l'autonomie. Pour les leaders africains c'est un pas décisif vers l'indépendance. Cependant tous n'étaient pas enthousiastes car si certains comme Houphouët Boigny sont favorables au renforcement de l'autonomie de chaque pays car la Côte D'Ivoire refuse d'être la « vache de lait de Dakar », d'autres comme Léopold Sedar Senghor,